

# L'ÉCONOMIE COLLABORATIVE, UNE ALTERNATIVE AU MODÈLE DE LA COMPÉTITION

# DELPHINE MASSET ERIC LUYCKX



# ANALYSES ÉTOPIA

**FÉVRIER  
2014**

# ÉTOPIA

CENTRE D'ANIMATION  
ET DE RECHERCHE  
EN ÉCOLOGIE POLITIQUE

# L'ÉCONOMIE COLLABORATIVE, UNE ALTERNATIVE AU MODÈLE DE LA COMPÉTITION



**DELPHINE MASSET**  
Chercheuse-associée Etopia



Chargé de communication et d'animation  
chez Etopia, chercheur-associé.

*Une révolution se produit sous nos yeux sans que nous ne prenions encore conscience des bouleversements qu'elle va apporter à notre manière de produire, de consommer, de financer des projets ou, tout simplement, d'apprendre.*

*Du logement à l'utilisation de la voiture en passant par la musique ou l'épargne, il n'y a pas un seul domaine de notre vie qui échappera au potentiel de nouveautés que cette révolution porte. Elle part dans tellement de directions qu'il paraît difficile de prévoir où elle s'arrêtera et comment elle nous transformera. Cette révolution, c'est l'économie collaborative.*

# UN MODÈLE EN CROISSANCE FULGURANTE

*Nouvelles consommations, nouvelles confiances*, Observatoire de la confiance, Groupe de la Poste, novembre 2013

*Sharing is the new buying*, Vision critical, Crowd Companies, 2014

*Présentation du projet Flock Society*, Equateur, Michel Bauwens, 2014

Une récente étude réalisée pour La Poste en France relève qu'un Français sur deux pratique déjà l'économie collaborative (essentiellement la consommation collaborative). Cela recoupe une autre étude récente faite aux Etats-Unis. Plus impressionnant encore, les courbes d'évolution du phénomène (qui feraient plus d'un envieu du côté de l'économie classique) montrent un bon **doublement d'échelle à chaque année**. Le *crowdfunding* a soulevé 2,7 milliards de dollars en 2012 et plus de 5 en 2013 ; l'économie collaborative représente une trentaine de milliards en 2013. Ceux qui connaissent l'histoire des grains de riz dont le nombre double sur de case en case sur un échiquier (ou la métaphore du nénuphar) ont compris que très rapidement, cette nouvelle économie va disputer une part non négligeable à l'économie classique (51% des Français pensent que ces pratiques seront amenées à se développer).

Même si certaines pratiques qui impliquent plus sont plus timides en pourcentage absolu de la population, leur progression est toute aussi prometteuse (pour la cohabitation, 6% des populations française et américaine en 2013, avec une perspective de doublement en 2014 - chiffres US).

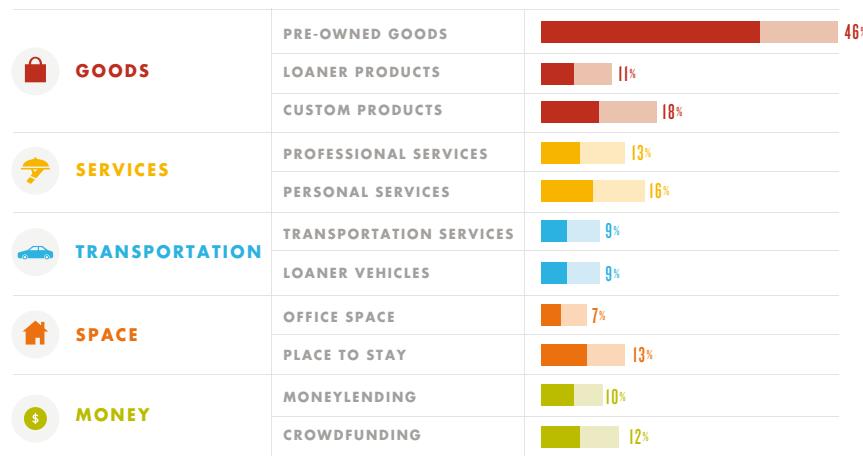
La cohérence des motivations de cette population pionnière est très parlante aussi. Les motifs premiers du recours à la consommation collaborative par exemple, sont directement liée à la question du pouvoir d'achat mais aussi au caractère alternatif

que représente la démarche et ce essentiellement par méfiance du monde économique représenté par les banques et les grandes entreprises (qui accaparent la richesse au dépend de la redistribution, et donc du pouvoir d'achat) et par la faiblesse des perspectives et promesses de reprise économique.

Le potentiel d'influence positive sur le cadre de vie est énorme : comme le présente le Mémorandum d'une plateforme d'ONG flamandes (voir annexe), si un cinquième des logements sous-occupés pouvaient être partagés avec un occupant supplémentaire ou un petit ménage, cela réglerait le problème de pénurie de logement en Flandre (300000 logements à l'horizon 2030). Autre exemple, il y a déjà 7000 voitures en moins en Belgique grâce au covoiturage, et si chaque conducteur partageait sa voiture une fois par semaine, il y aurait 25% de files en moins sur les routes. Michel Bauwens pointe que si on équipe les écoles de matériel open-source, cela représente un huitième du coût d'un l'équipement classique de même qualité.

Pour les pratiquants de l'économie collaborative, la confiance dans l'avenir en général, dans celui des générations futures et dans la solidarité au sein de la société augmente de manière considérable (jusqu'à +30%). Ce qui recoupe les thèses de Wilkinson et de Jakson, le lien social, la coopération, le bien-être et la prospérité commune reprennent du sens face à la compétition, à l'individualisme.

## PARTICIPATION IN THE COLLABORATIVE ECONOMY: RECENT AND PROJECTED



2013 PARTICIPATION 2014 PARTICIPATION (PROJECTED FROM INTENT)

# RAPIDE PRÉSENTATION

L'économie collaborative recouvre quatre secteurs, la **consommation collaborative**, la **production collaborative**, le **financement collaboratif** et la « **connaissance** » collaborative.

De manière minimale, la production collaborative renvoie à la double création matérielle et immatérielle : autrement dit, à la **production de biens communs et de plateformes de partage**. Le mouvement des *makers* est très symbolique de ce point de vue : au lieu de produire des biens manufacturés en Asie puis de les acheminer à travers la planète, l'impression 3D, le mouvement du *Do It Yourself* (DIY) et la revalorisation des objets d'occasion permettent de produire en petites séries, de manière personnalisée, au plus proche du lieu (et des volumes) de consommation.

La consommation collaborative, elle, désigne un modèle où l'**usage prédomine sur la propriété** d'un bien ou d'un service. Elle se décline au travers de la location ou du prêt entre particuliers, des initiatives de partage alimentaire, d'habitats. C'est sans aucun doute le secteur le plus mûr de l'économie collaborative. Il repose sur le principe de l'exploitation des « inutilisés ». Grâce à la technologie, il est désormais possible de faire rencontrer une demande intéressée par

l'usage avec une offre qui jusqu'à présent n'était pas exprimée de manière suffisamment précise.

Le financement collaboratif se décline en trois axes : le *peer to peer funding*, *peer to peer lending* et le *peer to peer currency*, autrement dit, le **partage de fond, de prêt et la création de monnaie alternative**. Il vient dés-intermédiair et faire évoluer des modèles économiques en place depuis plus de 400 ans.

La connaissance collaborative se base sur l'idée de **savoirs libres**. Elle concerne l'éducation, la recherche, la création, les réseaux d'échanges... mais aussi la gouvernance. C'est un mouvement impressionnant et les modèles actuels d'éducation et d'enseignement s'apprêtent à être fortement transformés (notamment via l'*Open Science*). Concernant l'*Open Democracy*, tous les mouvements d'ouverture de données publiques (*Open Data*) ou d'écriture de textes de loi sur wiki commencent à peine à avoir un impact sur nos sociétés mais sont susceptibles d'avoir une influence très marquante.

L'économie collaborative est aussi une occasion d'affirmer la possibilité de sortir l'économie de la seule sphère marchande...

The complete picture, The Sharing Economy Lacks A Shared Definition, Rachel Botsman, Collaborative Lab



# MODE DE FONCTIONNEMENT

## AUX RACINES DU COLLABORATIF

Nous avons retrouvé l'arbre généalogique de la consommation collaborative! En voici la représentation, de ses origines sociales jusqu'aux tout premiers fruits numériques...

Antonin Léonard  
Nathan Stern  
Analyse

### 4. LES PREMIÈRES BRANCHES DE SERVICES

#### ■ Location entre particuliers (P2P renting)

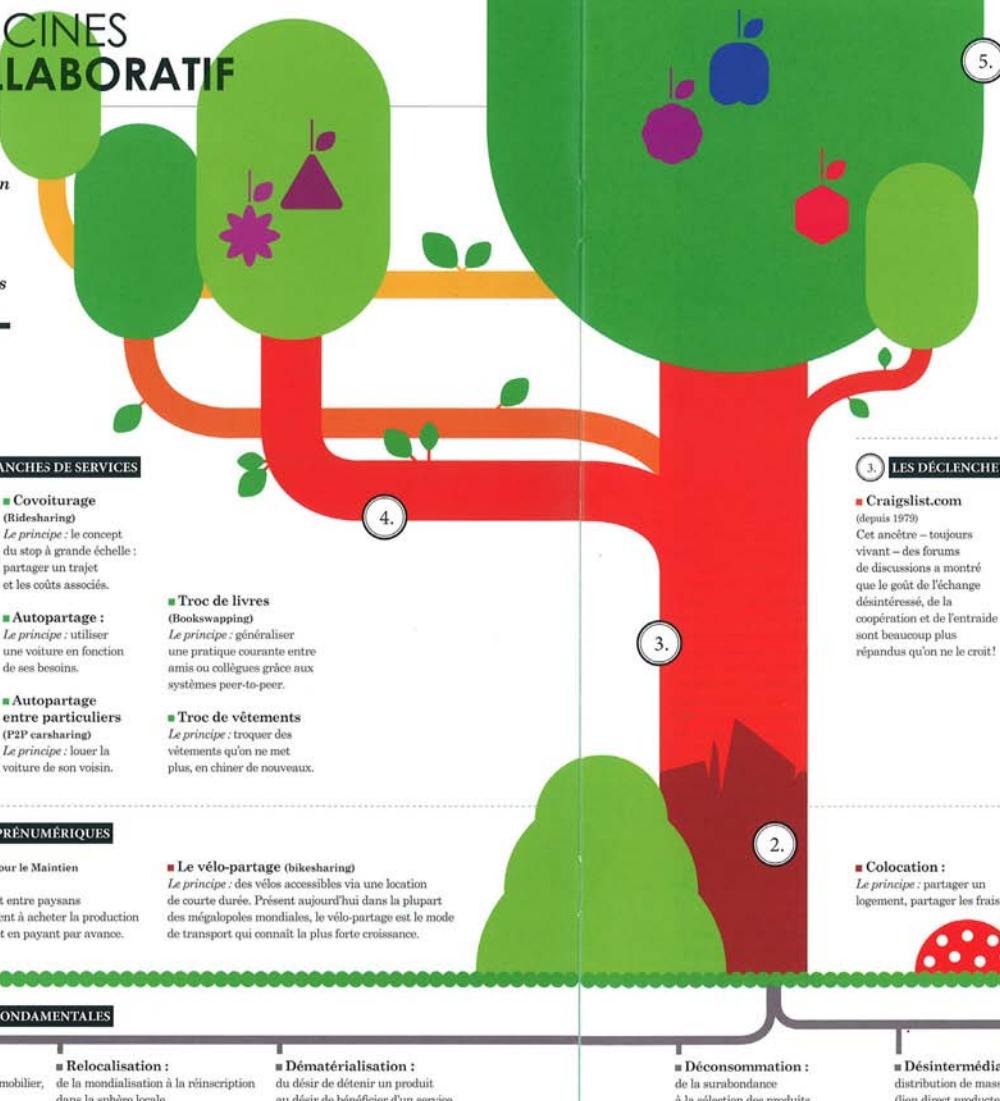
*Le principe : louer des biens à son voisin.*

#### ■ Crowdfunding

*Le principe : faire financer son projet par la foule des internautes.*

#### ■ Prêt entre particuliers (P2P lending)

*Le principe : prêter de l'argent et emprunter à des personnes réelles à des taux plus intéressants que certaines banques.*



Infographie Groupe SFR

Le mode de fonctionnement de l'économie collaborative est issu de l'héritage culturel (organisationnel, comportemental, technique...) du monde du logiciel libre, du web (et NTIC) et d'une posture contestataire (hackers, alternatifs...). Trois éléments permettent de définitivement distinguer les procédés de cette nouvelle forme d'économie :

- **une logique horizontale** inhérente à l'organisation en réseau, au *peer to peer*, la décentralisation et l'absence de centre unique de décision ; réduit la sphère de la production dirigée et hiérarchisée et étend au maximum la sphère de l'activité humaine autonome et décentralisée ;
- **la mutualisation** des outils et connaissances avec un accès libre à tous ceux qui contribuent ; partage par des individus ou groupe d'individus,

de biens, d'équipements (immobiliers, ménagers, outils, moyens informatiques, transport etc) et de connaissances (encyclopédie, bibliothèque, œuvres...) de manière à optimiser l'accès à ces ressources et leur rentabilité (par le partage des coûts d'investissement, frais d'entretien, assurance, réparation etc.)

- **une logique coopérative étendue** (crowdsourcing) liée à des communautés d'intérêt ou locales. Utilisation de la créativité, de l'intelligence et du savoir-faire d'un grand nombre de personnes, pour réaliser certaines tâches.

En découlent :

- **une redistribution des rôles, des décisions, des responsabilités** avec une plus grande participation de chacun ;

### 5. LES FRUITS SYMBOLIQUES

#### Couchsurfing.com (depuis 2004)

Héberger des inconnus chez soi, en toute confiance et gratuitement.

#### FreeCycle.org (depuis 2003)

Aggrégateur de listes de diffusion locales dédiées au don.

#### eBay.com (depuis 1995)

Une place de marché internationale.

#### Facebook.com (depuis 2004)

Pour avoir rendu absolument incontournable l'idée que le Web était intrinsèquement social, Facebook l'a rapproché de la vraie vie et créé un sentiment de proximité avec les gens que nous ne connaissions pas.

#### Airbnb.com (depuis 2008)

Louer un espace unique et design chez des particuliers, pour vos vacances dans le monde entier.

#### San Francisco

■ Avec la consommation collaborative, c'est l'esprit de San Francisco qui règne sur le monde. San Francisco a fourni le terreau le plus propice à cette nouvelle ruée vers l'or que devient l'économie du partage : la tolérance sur le plan des mœurs, l'hospitalité à l'égard des minorités, la bienveillance à l'égard de la culture Hippie, et bien sûr la Silicon Valley : Apple, Yahoo, eBay, Google, Facebook, y ont leur siège.



- une diversité dans la nature des plus-values, la valeur d'usage a plus d'importance, des plus-values non financières ou immatérielles entrent en compte ;
- un principe d'ouverture, de modularité, de mise à disposition des méthodes, des plans ;
- l'organisation de boucle de rétroaction pour faire évoluer les biens et services, mais aussi les concepts, qui renforce l'implication de tous les acteurs par le « bénéfice » qu'ils en retirent ;
- un partage orienté vers les communs avec, entre-autres, des droits d'auteur libres.

Confrontée à la réalité de l'économie capitaliste, l'économie collaborative se décline selon les circonstances : les principes décrits ci-dessus sont donc différemment aboutis selon les pratiques d'économie collaborative. Il est rare de trouver une pratique qui les satisfasse à 100%. Il s'agit dès lors, davantage, dans la pratique, de se rapprocher d'un modèle idéal-typique et dans la théorie, d'apprendre à apprécier de manière critique les différents exemples d'économie collaborative. Elle reste donc une modélisation théorique d'une multitude d'expériences pratiques qui vont toutes dans une même direction : celle d'une sortie du capitalisme entrepreneurial et de ses formes de compétitions.

Mais l'économie collaborative ne peut être considérée que comme un outil (dont on fait ce qu'on veut) plutôt que comme une fin. Sans cadre éthique, politique, elle n'augure en aucun cas d'une sortie « automatique » du modèle productiviste, monopolistique ou capitaliste.

*This infographic was made by the venture fund Collaborative--which invests in collaborative consumption businesses--and the Startup America Partnership in order to help illustrate the economic benefits of this idea.*



#### QUELQUES EXEMPLES DE « RÉCUPÉRATIONS » :

Au niveau de la gestion horizontale :

On pourra repérer des grandes différences d'usage selon que la collaboration est réellement horizontale ou non. Les exemples de pratiques pseudo-collaboratives, qui visent davantage à sous-traiter quasi-gratuitement une partie de son processus de production, ne manquent pas. En effet, il existe des coalitions entrepreneuriales qui profitent de la logique des biens communs en créant de la valeur ajoutée et en vendant ces produits ou ces services.

Au niveau d'une sortie des monopoles :

Les pressions subies par les opérateurs de l'économie collaborative les amènent aussi parfois à se regrouper. En effet, la concentration semble parfois inéluctable dans le paysage du crowdfunding comme dans d'autres champs de l'économie collaborative. La masse critique nécessaire au bon fonctionnement des plateformes et à l'efficacité des collectes ne pourrait être autrement atteinte malgré la croissance du nombre d'utilisateurs.

Au niveau des communs :

Le partage d'un outil au niveau mondial peut parfois voir son usage détourné: des Indiens ou des Chinois sont parfois payé pour déposer sur le net des commentaires positifs concernant la qualité du service dans les hôtels.

# QUELQUES EXEMPLES...

Pour rendre compte de l'étendue de l'économie collaborative, voici quelques exemples classés empiriquement par concepts et sur un axe qui va de l'économie néo-libérale à une économie plus solidaire, voire à une économie des communs. Derrière chacun de ces exemples, il y a des dizaines d'autres initiatives, témoins de l'effervescence de cette « nouvelle » économie.

## L'OUT-SOURCING

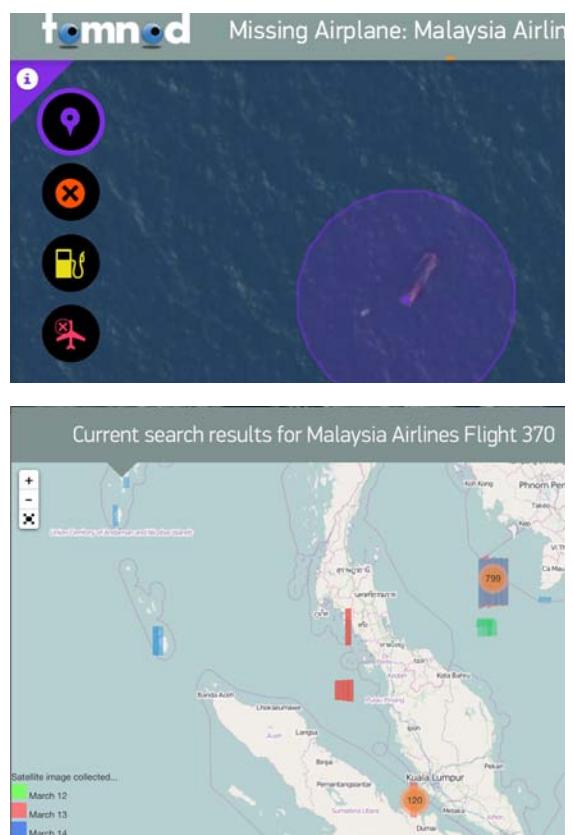


*MindStorm* est une ligne de produits de Lego qui s'est appuyée sur la créativité d'une communauté de passionnés, laquelle a fait évoluer l'offre par ses remarques, suggestions... Et que Lego a stimulée par des concours, la mise à disposition d'une plateforme « communautaire ». Le résultat a fait l'unanimité dans le petit monde de la robotique. Le projet est maintenant géré par la R&D de Lego.

*Amazon Mechanical Turk* est une place de marché qui permet aux entreprises d'accéder, par une plateforme web, à une main-d'œuvre variée (surtout dans les pays émergents) pour des micro-tâches (traitement photo/vidéo, traitement/vérification/nettoyage de données, collecte d'informations...) payées des micro-montants (quelques centimes de dollar). Chaque micro-tâche (HIT) est réalisée plusieurs fois par des personnes différentes, quand les résultats concordent, le HIT est automatiquement approuvé.

Sur le même principe de vérification statistique des tâches effectuées, *DigitalGlobe* via sa plateforme collaborative *Tomnod* propose à des volontaires de participer à des campagnes hu-

manitaires d'analyse de ses images satellites. La dernière campagne visait à repérer des indices de la disparition du Boing de Malaysia AirLines MH370 : en 48h, plus de 2 millions de personnes ont analysé 645000 images couvrant une surface de 24000 km<sup>2</sup>.



## LA CO-ÉVALUATION

Des plateformes web, telles que *Amazon*, *Youtube*, *Facebook*, *eBay*, ... s'appuient sur la communauté des internautes qui les fréquentent pour évaluer leurs produits et services mais aussi d'une manière ou d'une autre ses utilisateurs (par recouplement ou par évaluation directe).

La plateforme Facebook est exemplative de la complexité de la chaîne de création de valeur. Le nombre des utilisateurs, les relations qu'ils tissent constituent le socle de « valeur » de Facebook. Le service qu'ils reçoivent en échange est l'usage gratuit de la plateforme informatique. Or, entre la création de Facebook et la situation actuelle, une deuxième chaîne de valeur s'est mise en place, qui utilise la première (bénéfices communs du

réseau) pour extraire des contenus qui, analysés, sont transformés en une plus-value financière centralisée dans une société cotée en bourse. Le revenu financier de la plateforme ne retourne pas à ses usagers, mais ceci fait l'objet d'une sorte de contrat tacite accepté par les internautes.

#### LA CO-PROGRAMMATION



*Linux* est né de la rencontre du mode opératoire hacker avec les principes du mouvement du logiciel libre. La mise à disposition du code du premier noyau par l'initiateur du projet a permis à des centaines de passionnés à travers le monde de développer et mettre au point un système complet rivalisant avec les systèmes propriétaires puis de nombreux logiciels dédiés.



*Bitcoin* est une monnaie électronique distribuée qui permet le transfert d'unités appelées bitcoins à travers le réseau Internet. Les bitcoins ainsi échangés ont vocation à être utilisés en tant que devise monétaire et comme moyen de paiement dans cette devise. Le projet a suivit à peu près le même parcours de développement que Linux. Si techniquement Bitcoin est une avancée remarquable, son ADN est spéculatif et déflationniste, ce qui n'en fait pas une monnaie adaptée aux échanges.

#### LA CO-RÉDACTION



*Wikipédia* est une encyclopédie libre réalisée collaborativement sur Internet. Le système « wiki libre » permet la création et la modification immédiates des pages par tous les visiteurs, même sans inscription. Aucun article n'est considéré comme achevé, et Wikipédia se présente comme un projet en amélioration continue. La constante surveillance des modifications est également ouverte à tous à travers le système. Il n'y a aucun système hiérarchique de validation mais sa fiabilité est comparable aux encyclopédies Universalis ou Britannica. Elle devient la référence y compris dans le monde académique.



*Agoravox*, *Citizenside*, *iReport*, *PressForMore* sont les principales plateformes communautaires de journalisme citoyen sur internet. Le journalisme collaboratif (ou citoyen) peut être défini comme l'action de citoyens « jouant un rôle actif dans les processus de récupération, reportage, analyse et dissémination de l'actualité et de l'information ». Le but de cette participation est de fournir les informations indépendantes, fiables, précises, diverses et appropriées nécessaires à une démocratie face à la concentration des médias perçue comme une menace pour la liberté d'expression et la diversité des opinions.

#### LA CO-CONCEPTION



Un *fablab* est un lieu ouvert au public où il est mis à disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur (extrudeuses, imprimantes 3D, découpes numériques, scans 3D...), pour la conception et la réalisation

d'objets. La caractéristique principale des fablabs est leur « ouverture ». Ils s'adressent aux entrepreneurs, aux designers, aux artistes, aux bricoleurs, aux étudiants ou aux hackers en tous genres, qui veulent passer plus rapidement de la phase de concept à la phase de prototypage, de la phase de prototypage à la phase de mise au point, de la phase de mise au point à celle de déploiement, etc. Ils constituent aussi un espace de rencontre et de création collaborative qui permet, entre autres, de fabriquer des objets uniques : objets décoratifs, objets de remplacement, prothèses, orthèses, outils...



*OpenDesk* (mobilier) et *OpenStructure* (pièces de constructions modulaires) sont des plateformes de partage de plans en licence CC. Ces plans sont souvent accompagnés des fichiers nécessaires pour produire l'objet avec un outil numérique. Chacun peut contribuer en partageant ses améliorations ou nouveaux plans.

#### LE CO-MANUFACTURING



*WikiSpeed* regroupe une communauté qui a développé une voiture en 3 mois. Celle-ci est 4 à 5 fois plus « efficace écologiquement » et 2 fois moins chère qu'une voiture équivalente. Les logiques d'organisation s'inspirent des méthodes utilisées

dans le logiciel libre, appelées ici *extreme-manufacturing* : projet modulaire, faire plus avec moins, collaboration « distribuée », travail en binôme (résilience), simplicité de production (peu d'outillage), méthode AGILE... La communauté *WikiSpeed* upgrade le véhicule tout les 7 jours, l'adaptant aux retours d'expériences, un rythme incroyablement plus rapide celui de l'industrie.



*OSVehicle* est un véhicule « à construire soi-même ». Développé par une équipe de base, c'est une petite voiture 2 places à vitesse limitée et sans carrosserie. Celle-ci est proposée séparément par une communauté grandissante de designers. Les plans de l'OSV sont accessibles en CC. De petites unités peuvent acquérir la licence pour produire en petites séries.



*OpenSourceEcology*, *FarmHack* sont des communautés de bricoleurs qui s'intéressent entre autre aux outils utiles à la ferme (NB *WikiSpeed* fait partie de *OSE*). Ils publient des plans et des tutoriels pour construire soi-même une 50taines d'outils (le *Global Village Construction Set*). Chaque expérience de constructeur est recensée sur la plateforme ainsi que les améliorations apportées.

Au départ d'une idée toute simple, l'utilisation du plan vertical juste derrière les fenêtres des appartements et des bureaux pour faire pousser des plantes comestibles (aromates, légumes, fruits...), la communauté *WindowFarm* a mis au point un système d'hydroponie (ou d'aquaponie) domestique très peu gourmand en ressources.

Tous les plans sont disponibles mais on peut aussi acquérir des kits près à l'emploi.

*Adabio*, la « coopérative des savoirs paysans », partage les savoirs faire et fait des recherches technologiques pour répondre aux demandes de ses coopérateurs.

#### LE FINANCEMENT COLLABORATIF

*KissKissBankBank* est une plateforme de financement collaboratif ou crowdfunding qui aide à collecter des fonds (sous forme de dons) pour réaliser idées ou projets. Elle donne ainsi l'occasion aux créateurs de projets de solliciter le soutien du public, de leurs cercles de connaissances ou d'amis... La plateforme n'a pas vocation à sélectionner ou orienter le type de projet au contraire de

*Goteo* qui est orientée « financement des communs ». De plus Goteo recherche une implication plus grande des co-financeurs dans le montage des projets et propose, outre les dons, le co-financement par micro-crédit, prises de participation, partage de compétences, de ressources...

#### LA DISTRIBUTION COLLABORATIVE



*La ruche qui dit oui !* est une plateforme web, une place de marché qui stimule les circuits courts. Outil de vente en ligne, elle favorise les échanges directs entre producteurs locaux et communautés de consommateurs qui se retrouvent régulièrement lors de véritables marchés éphémères chez des particuliers. Ce particulier (ruche) est rémunéré ainsi que la plateforme ( $\pm 8$  et  $8\%$  du CA) par les producteurs.

*La Coopérative La Louve*, est au départ un regroupement d'achats qui commande des produits de grande qualité (pour le moment, des denrées non-périssables) toutes les quatre semaines. Ne

pratiquant qu'une faible marge sur le prix initial de vente, ces produits sont très accessibles. En 2015, La Louve deviendra un supermarché collaboratif, une coopérative alimentaire participative d'envergure, située dans le nord/nord-est de Paris. Elle fonctionnera principalement grâce au travail de ses membres (quelques heures par semaine) et pourra proposer des produits de grande qualité —biologiques, artisanaux, locaux— à bas prix, tout en assurant un salaire juste aux producteurs.

#### LE PARTAGE DE MATÉRIEL



*Drivy*, est un réseau social de location de voiture entre particuliers et propose de louer sa propre voiture pour la rentabiliser (au lieu de la laisser dormir 90% du temps), de trouver une voiture à louer près de chez soi, à un prix très compétitif (plutôt que d'en acheter une). Drivy assure les véhicules pendant la location et se rémunère en prélevant 30% sur les transactions.

Connaître la trajectoire des astéroïdes afin de prévoir leurs éventuelles collisions avec les autres corps célestes du système solaire dont notre Terre nécessite des capacités de calcul énorme. La NASA a fait appel pour ce projet au « calcul distribué » : un réseau de milliers d'ordinateurs particuliers qui partagent du temps de travail de leurs processeurs afin de réunir la puissance de calcul nécessaire. Dans le même temps, elle a officiellement éteint son dernier super ordinateur... Dans la même approche, voir aussi plus haut l'initiative de *Tomnod*.



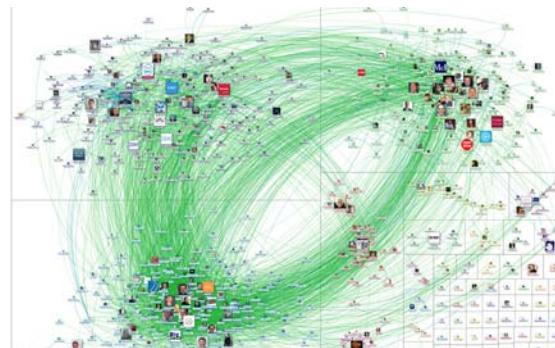
*Airbnb*, locations (chambres, maisons de particuliers) et *Couch Surfing*, hébergements, sont des plateformes construites sur la même logique que Drivy. Le succès de ces plateformes (ex : Airbnb : 500000 logements, valorisée pour 2,5 milliards de dollars) illustre parfaitement la capacité de



l'économie classique de se saisir de l'innovation collaborative. Une dissidence de Couch Surfing est née dès l'instant où le projet a choisi l'option for profit.



#### LE PARTAGE D'INFOS



Les *Sharable Cities* libèrent leurs bases de données (*Big data*) afin de répondre à des problèmes de collectivité. L'*Open Data* permet à des opérateurs publics ou privés d'avoir un panorama précis des demandes (services, biens, politiques de soutien...). Seattle a ainsi mis en place un système afin de réduire la consommation énergétique de ses habitants. D'autres villes ont, quant à elles, adopté l'application SpotHero, qui collecte les données sur les places de parking disponibles. La ville de Lyon est également citée pour avoir déployé un dispositif contre les embouteillages. New-York a rendu accessible 200 grandes bases de données afin, entre autre, d'améliorer la cartographie numérique. Autres exemples : La ville de Baltimore a atteint en 2012 son plus faible taux de mortalité infantile. Les taux de réussite des élèves des écoles publiques de Denver ont augmenté de 14% aux tests de lecture et de 23% en mathématiques. D'après un récent rapport publié par un cabinet de conseil à but non lucratif, ces performances ne sont pas le fruit de politiques créatives ou originales mais d'actions menées à partir de l'analyse de données

brutes. Une méthodologie qui permettrait d'optimiser les ressources, parfois restreintes, dont disposent les villes.



Dans ce cadre, un projet comme la *Copenhague Wheel*, à la base un système d'assistance pour vélo électrique, propose aussi, via des capteurs embarqués, de collecter des informations lors du parcours et de les partager avec les autres utilisateurs et l'administration. Chacun peut repérer le parcours avec le moins de dénivelé, la meilleure fluidité du trafic ou qualité de l'air...

Par ailleurs, certains portails collaboratifs proposent aux citoyens de partager leur info événementielle, et deviennent des agendas incontournables de la vie culturelle (ici [culturebw.be](http://culturebw.be)).

#### PARTAGE DE COMPÉTENCES

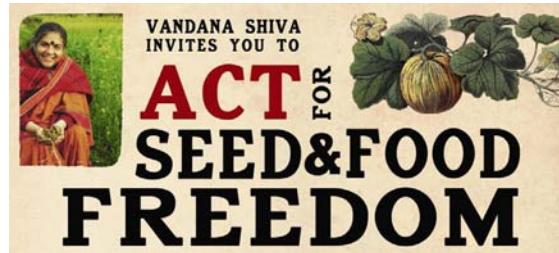


Le concept d'« amateur professionnel » est utilisé pour désigner une classe socio-économique émergente qui poursuit des « activités amateur

avec des standards professionnels ». Cette classe se développerait du fait de l'augmentation du temps de loisir et de la durée de vie. Les champs d'activité sont multiples (astronomie, activisme, programmation, pédagogie, production alimentaire...). Ils proposent des services entre eux, avec la collectivité ou avec le monde professionnel.

*Jemepropose* est une plateforme qui étend le concept à toutes sortes de services rémunérés (du gardiennage d'animaux au montage video...).

#### PARTAGE DE RESSOURCES



*Navdanya*, mouvement paysan altermondialiste fondé en 1991 en Inde par Vandana Shiva, a créé un réseau de banques de semences (et un centre de formation agricole), qui a permis, entre autre, de conserver plus de 5000 variétés. Son modèle se diffuse dans le monde (et en Belgique via les projets « Maisons de la semence » et « Adopte une semence » de Nature et Progrès).



## ÉNERGIE PARTAGÉE

### L'INVESTISSEMENT CITOYEN

*Ecopower* est une coopérative de production d'énergie à 100% renouvelable. Ses 50000 consommateurs font partie des coopérateurs et bénéficient d'un prix moins élevé. La forme coopérative garanti une gouvernance égalitaire (un homme/une voix), un

usage parcimonieux des ressources financières : les dividendes sont minimes, outre une réduction du prix de vente de l'énergie, elle réinvestit ses bénéfices dans le soutien à d'autres coopératives.



*Plantercheznous* ? est une des plateformes web qui mettent en relation des personnes qui ont un jardin et qui rêvent d'avoir un potager mais qui n'ont pas le temps de s'en occuper, avec des personnes qui ont la passion du jardinage mais qui n'ont pas de jardin ou de parcelle à cultiver. Le propriétaire prête gracieusement un bout de son jardin, et en échange, le jardinier fait profiter d'une partie de ses récoltes !

#### PARTAGE D'EXPÉRIENCES



Le groupe des *Urban Farming Guys* se propose d'aider à créer des collectivités durables dans les zones hostiles les plus défavorisées et délaissées par les pouvoirs publics : bidonvilles, favelas mais aussi les villes dévastées par l'effondrement de l'activité économique comme Detroit... Production alimentaire locale, eau potable, énergie verte, économie locale... Ils développent et testent des solutions CC qu'ils documentent de vidéos, plans... pour la réplicabilité. Ils travaillent aussi avec des collectivités locales au Mexique et en Inde. En 2013, ils ont réunis 500000\$ en crowdfunding (dons) pour financer leurs activités (NB autre une partie du financement vient de la vente des surplus de la production de leurs expériences : légumes, poissons...).

## SERVICES COLLABORATIFS



Extraits des résultats d'une étude prospective sur les échanges de services susceptibles d'émerger dans la société (et les obstacles à lever pour permettre leur développement), voici quelques exemples de « services collaboratifs » : la *Micro nursery*, un père ou une mère qui garde un bébé ou d'un jeune enfant à la maison propose d'accueillir d'autres enfants ; *Lodging student* : une famille loue une chambre libérée par un de ses enfants qui a quitté le nid ; *Home laundry* : prise en charge du blanchissage pour les personnes isolées par leurs voisins mieux équipés ; *Family take away* : tant qu'à cuisiner autant le faire pour 2, 3 personnes en plus qui viendront prendre leur plat cuisiné avant de rentrer chez eux. Ces services intensifient le lien social et diminuent l'empreinte écologique.

Les systèmes d'échange local (ou SEL) sont des systèmes d'échange de produits ou de services qui se font au sein d'un groupe local fermé. Le SEL permet à tout individu d'y échanger des compétences, des savoir-faire et des produits avec les autres membres du groupe. Pour comptabiliser les échanges, le SEL crée sa propre monnaie, le plus souvent basée sur le temps qui ré-équilibre la valorisation des compétences de chacun (1 heure = 1 heure). L'intérêt fondamental d'un SEL est de favoriser le développement d'une économie solidaire et locale et de permettre ainsi de sortir de l'isolement, de la précarité, de bénéficier d'un réseau d'entraide et de prendre conscience de ce que l'on a à offrir à d'autres personnes (requalification).



## COLLECTIFS CITOYENS



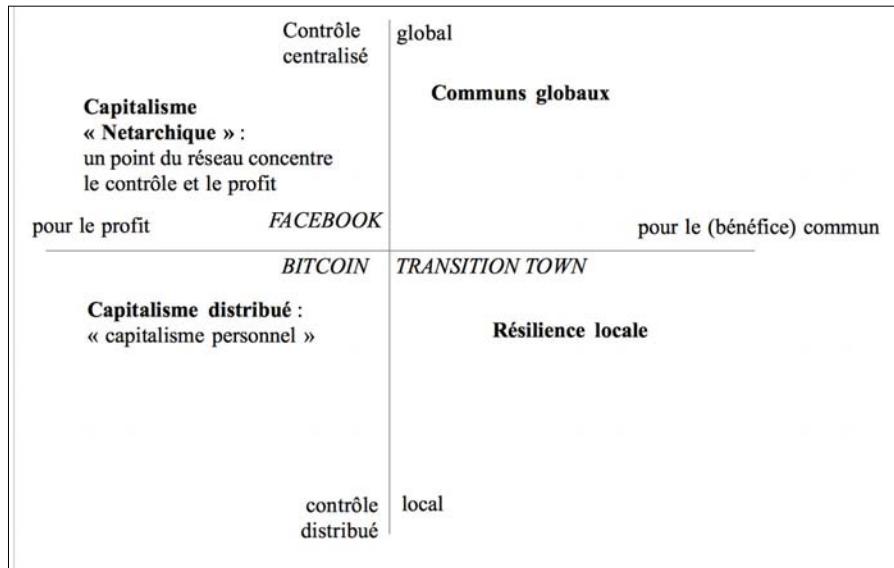
Typiquement orientées « résilience locale », les *Initiatives de Transition* illustrent la capacité des collectivités à se mobiliser concrètement pour changer la société (1200 initiatives dans 45 pays).

Le mouvement bottom-up de ces collectifs citoyens vise à créer un avenir meilleur et moins vulnérable devant les crises écologiques, énergétiques et économiques qui menacent en agissant dès maintenant. Chaque collectivité locale trouvera par elle-même les actions qui lui conviennent en fonction de ses ressources et de ses enjeux, Repair café, donneries, ateliers production alimentaire, Groupes d'achats solidaires, auto-construction... Il n'y a pas de réponse toute faite.

Les coopératives citoyennes comme la *Coopérative intégrale toulousaine* ou l'atelier *Get'iT* (Wallonie) sont des projets de « REconomy » concrète qui, par exemple, répondent aux véritables besoins locaux et régionaux, sont soutenables financièrement (donc ne perdent pas d'argent), ne sont pas délocalisables (parce que la collectivité en est propriétaire), sont financés par des mécanismes locaux et régionaux (*crowdfunding* et « épargne citoyenne »), offrent de l'emploi avec un revenu juste... Elles développent des réseaux d'entreprises locales, de nouvelles activités, des monnaies complémentaires, du micro-crédit et/ou micro-investissement, une gouvernance éthique...

# QUELS INTÉRÊTS LES ÉCOLOGISTES PEUVENT TROUVER DANS CETTE ÉCONOMIE COLLABORATIVE ?

L'économie collaborative est une occasion d'affirmer la possibilité de sortir de la sphère marchande.



Classification des 4 grandes approches de l'économie collaborative,  
Michel Bauwens

De manière générale cette économie adapte l'offre à la demande, par exemple, par une analyse en temps réel de celle-ci. Outre la dématérialisation de nombreux processus, elle est aussi **économé en matière premières, en énergie**, entre-autre par la sensibilisation du consommateur au processus de production. Dans les cas où le consommateur prend part à la conception, ou que l'entreprise loue le bien plutôt qu'elle ne le vend, l'idée d'obsolescence programmée devient même absurde pour le *business model*. Ce qui en fin de compte est déjà intéressant pour l'environnement.

L'économie collaborative opte pour des **principes de gouvernance plus ouverts, plus coopératifs, plus respectueux de l'intérêt de chacun**. Par sa logique en réseau, elle peut aussi soutenir les initiatives économiques des PME et TPE. Le fait de fonctionner dans la logique du libre (CC) réduit la structure du coût et positionne d'emblée cette économie comme **très compétitive**. Sa dynamique, héritée du développement *open-source*, est très résiliente, car basée sur la **distribution des connaissances et une capacité d'adaptation**.

très rapide. Ce qui est intéressant socialement et économiquement.

Si on s'intéresse aux deux quadrants (graphe ci-contre) orientés vers les bénéfices communs, la « résilience locale » (approche décentralisée) et les « communs globaux » (approche centralisée), on est face à une économie qui reprend sa place dans la « soutenabilité forte » à savoir qu'elle s'insère dans les questions sociales ET dans les questions environnementales. Elle développe à côté du marché une économie des communs dont la plus-value sociétale se redistribue par nature. Ce qui rencontre nos valeurs d'écologistes.

MAIS, ET ON L'A VU EN PARTICULIER DANS LES EXEMPLES, CETTE ÉCONOMIE COMPORE AUSSI DES RISQUES.

Dans son processus d'émergence, elle s'hybride avec l'économie classique et donc il s'y développe un *crowd-productivism* qui finalement n'a que peu d'intérêt sociétal, voire qui peut être carrément aliénant.

De nombreux projets démarrent dans un contexte de plus-values distribuées puis changent de modèle suite à un rachat par une entreprise classique (qui importe du même coup la R&D *open-source*).

Pour certains exemples – y compris parmi les plus intéressants pour nous, il reste, du fait de la nature des plus-values, de nombreuses questions sociales non résolues. Comment participer à la redistribution, aux solidarités à l'échelle de la société, résoudre les problèmes d'équité... quand la plus-value est non financière alors que ces questions sont actuellement rencontrées par des services rendus possibles par la fiscalité ? Si on compte sur la redistribution induite par les communs, il faut arriver à sécuriser ceux-ci (pour autant que ce nouveau contrat social soit compris) et les protéger d'une appropriation par ailleurs.

Le fonctionnement des plateformes web, de l'*open-data* posent les questions de la protection de

*La conception algorithmique automatisé-t-elle nos vies ? Hubert Guillaud , Blogs du journal Le Monde*

la vie privée, de la responsabilité et des garanties par rapport aux engagements pris en ligne.

La résilience d'internet pose aussi question. De quelle nature sont les acteurs qui sécurisent physiquement le réseau ? A qui revient cette charge ? Comment s'assurer que le web soit vraiment décentralisé ? Comment protéger un service web comme dans les *smarts cities* quand on peut dérégler avec un ver informatique une centrale nucléaire de l'autre côté de la planète ? Comment s'assurer de résoudre la fracture numérique ?

Les plateformes sont souvent des processus automatisés qui utilisent des filtres, des algorithmes qui injectent (comme un ADN) une vision de la société dont l'impact se démultiplie avec le nombre des opérations (la finalité qui a conduit à leur construction ne recoupe que partiellement celle des utilisateurs). On a vu avec *Bitcoin* qu'un succès technologique peut complètement dévier aux niveaux éthique et politique. Certains opérateurs comme *Google* ont une telle avance dans les traitements de données qu'ils deviennent incontournables. Or cette concentration des opérateurs renforce encore l'effet de tunnel engendré par les processus automatiques (on avance avec des œillères sans s'en douter).

D'autre part, dans un contexte de globalisation de l'accès mais pas des conditions de travail, il devient simple et bon marché de payer quelqu'un pour aller extraire des données dans chacun des services disponibles voire pour détourner leurs systèmes d'évaluation (en les saturant de messages positifs, ou de *spam* par exemple).

**L'économie collaborative se confronte à des obstacles essentiellement liés à une législation et une fiscalité inadaptées.** Il y a un manque de formes de sociétés, de contrats, de statuts des personnes qui reconnaissent des finalités différentes, des activités plus altruistes. La législation sociale est perdue face à des personnes qui s'échangent du temps, qui décident d'habiter ensemble sans convoler... l'administration l'est tout autant devant ces nouveaux projets et hésite à se décider, refroidissant l'enthousiasme de nombreux pionniers (ex des monnaies locales). Au sujet des droits d'auteurs, certains plaident par ailleurs pour une ouverture des réseaux, un libre-accès aux idées, l'abolition d'une série de brevet – bref, l'arrêt d'une forme de régulation ou de répression.

## ANNEXE



Ci-après, les « 65 mesures pour l'économie collaborative dans une Flandre résiliente » extraites de la recommandation —essentiellement orientée consommation collaborative— d'une *plate forme réunissant d'ONGs flamandes* (Bond Beter Leefmilieu, Netwerk Bewust Verbruiken, Taxistop, Autopia, Samenhuizen, Velt, Voedselteams), 2014.

### MESURES À PRENDRE POUR RENFORCER LE COVOITURAGE ET LE PARTAGE DE VÉLOS.

- 1 **Sensibilisation :** Campagnes de sensibilisation pour le covoiturage et le partage de vélos, qui conduisent à diminuer l'utilisation de l'espace et à un transfert modal.
- 2 **Règlementation sur les revenus du covoiturage :** Toujours plus d'entreprises, d'organisations et de particuliers découvrent les avantages de partager des voitures avec les habitants du même quartier. Cependant, ils sont dans le doute en ce qui concerne la législation sur la TVA et les impôts liés aux revenus. Il faut imposer une réglementation claire (voir aussi mesure 57).
- 3 **6% de TVA :** La TVA pour le covoiturage et le partage de vélos au même niveau que celui des transports en commun, c'est à dire 6% au lieu de 21%.

- 4 **Déduction fiscale pour les entreprises** : Rendre la TVA et les dépenses déductibles à 120% pour les entreprises, comme pour les autres mesures pour la mobilité durable. En ce qui concerne les impôts des sociétés, la déduction fiscale dépend des émissions du véhicule, ce qui n'est pas applicable au covoiturage.
- 5 **Approche du problème de l'assurance** : La législation ne permet pas à quelqu'un qui partage sa voiture de prendre une assurance omium dans une autre compagnie d'assurances que celle de son assurance RC obligatoire. Ce qui décourage régulièrement les covoitureurs potentiels. Cette obligation n'est pas imposée par la législation de l'UE et pourrait être supprimée.
- 6 **Prise en compte dans la législation routière** : Le covoiturage n'est pas pris en compte dans la législation routière en ce qui concerne les règles de stationnement, en effet, il est impossible de réserver des places pour les voitures partagées. Le covoiturage doit donc être défini dans la législation routière.
- 7 **Intégration dans la politique du développement de la ville** : Si l'on prend en compte le covoiturage dans le développement de la ville, il est possible de sensibiliser les acheteurs potentiels et aussi de réduire radicalement le nombre de places de parking.
- 8 **Adaptation de la réglementation sur l'assistance matérielle individuelle** : Pour l'adaptation d'une voiture pour les personnes avec un handicap, il est possible de faire appel à l'agence flamande pour personnes avec un handicap (*Vlaams Agentschap voor Personen met een Handicap* ou VAHP). Cependant, la réglementation permet seulement au propriétaire d'utiliser cette voiture. L'intervention de cette agence devrait donc aussi compter pour des voitures qui sont à la disposition des autres, le projet AVIRA propose par exemple déjà le partage de voitures adaptée dans un quartier.
- 9 **Bandes pour covoiturage** : Comme dans les autres régions, la Flandre doit oser relever le défi d'installer des bandes pour covoiturage. La législation routière a développé un panneau de signalisation qui le permet : un panneau indiquant que l'on ne peut pas circuler sur la bande en question à moins de deux ou trois personnes par voiture. Ce panneau n'a cependant jamais été utilisé.
- 10 **Signalisation des emplacements pour les voitures partagées** : Il est nécessaire de mettre plus de moyens dans le développement de signalisation pour parking de covoiturage le long des autoroutes et en banlieue.
- 11 **Multimodalité** : Les transports en commun et le covoiturage sont des alternatives à l'« autosolisme ». Il est nécessaire d'intégrer au maximum ces deux modes via une infrastructure adaptée (accessibilité de parkings...), mais aussi via les médias : intégration d'information et d'offres de voyages en covoiturage.
- 12 **Technologie et info avancée** : Il faut prévoir des moyens proactifs pour garder un site de covoiturage attractif, efficace et à jour.
- 13 **Conscientiser** : Il faut régulièrement lancer des campagnes sur le bord des autoroutes et via d'autres médias.
- 14 **Soutenir les entreprises** : Les entrepreneurs devraient pouvoir déduire leur dépenses en faveur de la mobilité durable à 120%, ce qui compte déjà pour certaines mesures. Ils doivent être soutenus à l'aide de subsides comme le *Pendelfonds* le fait déjà.
- 15 **La réglementation sur la sécurité sociale et les primes d'encouragement pour le covoiturage doivent être clairement formulés et mis en accord** : Si un passager du covoiturage est récompensé fiscalement, la sécurité sociale doit être payée pour l'indemnité de trajet. Ceci est contre-productif en devenant désavantageux financièrement et crée alors un frein pour les entreprises qui veulent investir dans le covoiturage.
- 16 **Les organisateurs d'évènements doivent être soutenus et accompagnés** pour mettre en place un système de covoiturage et l'appliquer sur le long terme. Les administrations publiques doivent donner l'exemple.

#### MESURES POUR RENFORCER LES JARDINS COLLECTIFS

- 17 **Mettre des terrains à disposition** : Beaucoup de terrains publics sont chers à entretenir et devraient être travaillé d'une façon écologique.
- 18 **Mettre à disposition ou favoriser l'installation d'un entrepôt central ou un lieu de rencontre**.
- 19 **Aide logistique** : matériaux de récupération, service technique,...
- 20 **Soutenir l'accompagnement du groupe de jardiniers** : pour une meilleure connaissance de la jardinerie et pour une meilleure cohésion sociale.

## MESURES POUR RENFORCER LES « VOEDSELTEAMS » (GASAP)

- 21 **Optimaliser la logistique et la distribution :** Une bonne collaboration au niveau de la distribution et de la logistique est nécessaire pour rassembler tous les produits fournis par des producteurs différents. Se fournir directement chez le producteur devient plus rentable quand l'assortiment est proposé est plus large (Idea Consult, 2010). Il peut y avoir beaucoup de bénéfices dans le domaine de la logistique si tous les acteurs collaborent mieux.
- 22 **Faciliter l'investissement :** Investir dans la logistique n'est pas évident à cause des prix élevés : les revenus doivent en effet être assez importants pour pouvoir couvrir ces dépenses. Ces seuils doivent être éliminés. Faciliter l'investissement dans des projets est indispensable.
- 23 **Prévoir des dépôts :** Les villes et les communes peuvent aider en mettant à disposition des dépôts où les membres peuvent venir chercher leur commande. Ces dépôts doivent être assurés, disposer d'un système de refroidissement et être accessible facilement.
- 24 **Dépôts en bord de ville :** Il est aussi possible de prévoir des dépôts communs, ceci serait surtout une solution pour la livraison en ville. En bord de ville il est possible de mettre en place un dépôt bien équipé qui répondent aux normes légales. Les camions ne doivent pas rentrer en ville et de plus petites voitures, éventuellement électriques, peuvent faire les livraisons en ville.
- 25 **Législation sur la sécurité alimentaire simplifiée :** Certains aspects de la législation prennent peu en compte la spécificité et la diversité de la production locale. Pour la production locale il est possible de simplifier la réglementation, sans mettre en danger la sécurité alimentaire. Un inventaire des aspects qui peuvent éventuellement être supprimés ou simplifiés est donc nécessaire.
- 26 **Soutien structurel :** Il faut considérer les possibilités d'un soutien structurel du système. Dans la production locale, le financement se varie souvent en fonction de la vie du projet, il manque donc une certaine continuité, alors que nombreuses initiatives ont besoin d'une visibilité financière à plus long terme.
- 27 **Subvention en fonction du projet :** La subvention en fonction du projet peut être maintenue pour des projets innovants. Les projets qui fonctionnent bien doivent être soutenus et encouragés pour pouvoir fonctionner d'une façon autonome au fil du temps.

## MESURES POUR EMPÊCHER LE GASPILLAGE VIA L'ÉCHANGE

- 28 **Réduire de moitié le gaspillage :** Le gouvernement doit se mettre comme objectif de réduire de moitié le gaspillage de nourriture pour 2020. Si tout le monde s'y met, il est possible de régler ce problème. Il faut éviter d'encourager le consommateur à faire des achats irréfléchis. La politique des supermarchés doit être axée sur la diminution du gaspillage.
- 29 **Avantages fiscaux pour les entreprises :** Les entreprises doivent recevoir des avantages fiscaux quand ils partagent leurs restes de nourriture. Cela se fait déjà en France. Pour le moment les entreprises qui donnent leur restes payent moins de TVA en Pologne et en Belgique.
- 30 **Législation sur le don de restes de nourriture :** Il est important d'éclaircir la réglementation pour éviter du gaspillage inutile et pour faciliter le fait de donner des restes de nourriture.
- 31 **Infrastructure et dépôts :** Pour le partage des restes de nourriture, il est indispensable d'avoir un endroit pour les conserver. Les initiatives de partage de restes doivent prendre ceci en compte. Il est nécessaire d'avoir la bonne infrastructure et des dépôts adaptés. Il faut de nombreux volontaires ou d'organisation pour pouvoir développer une bonne logistique. Il faut encourager les initiatives qui veulent améliorer la logistique.
- 32 **Analyse du gaspillage de la nourriture dans le secteur agricole :** Il faut mieux analyser le gaspillage dans le secteur de l'agriculture afin d'avoir de meilleures données, identifier les points critiques et tester des solutions pratiques. Le rôle du glanage devrait être étudié. Le glanage est la collecte d'aliments laissés sur le champ (par exemple les pommes de terre, les choux, les salades...) parce qu'ils ne sont pas commercia- lisables (trop grand, trop petit, pas beau).

## MESURES POUR RENFORCER LA COHABITATION

- 33 **Statut légal :** Il faut intégrer un statut pour la cohabitation dans la législation. Ce cadre servira de référence aux autorités pour le développement des projets d'urbanisme.
- 34 **Mieux fournir l'information :** La popularité et l'image auprès des différentes autorités locales doit être renforcé. Il faut donc investir dans la mise à disposition d'information et dans la sensibilisation.

- 35 **Soutien des organisations coordinatrices** : Plus de soutien des organisations coordinatrices est nécessaire. Ces organisations fonctionnent entre autres comme un forum ou un centre de savoirs avec des tâches telles que la promotion, la recherche, la formation, coaching,....
- 36 **Soutien des cellules de réflexion** : Une cellule de réflexion autour de ce sujet peut proposer des conseils spécifiques au gouvernement et autres instances.
- 37 **Reconnaissance** : Les communautés ont besoin de reconnaissance pour leur plus-value essentielle pour la motivation à long terme.
- 38 **Meilleure administration** : Les conséquences administratives négatives pour les habitants d'une communauté doivent être éliminés. Les critères pour l'inscription dans la commune doivent être adaptés au modèle de la cohabitation, les critères concernant le statut social des habitants doivent être harmonisés, aussi la législation sur le travail en noir doit être adapté pour rendre possible l'aide entre voisins et l'investissement bénévole.
- 39 **Soutien des projets pilotes** : créez des espaces d'expérimentation.
- 40 **Facilités locales** : Il faut soutenir les citoyens à chercher un emplacement approprié. Faire en sorte qu'il est plus facile de diviser des grandes habitations. Adaptez la législation pour pouvoir utiliser des fermes comme habitation collective, et que de cette façon elles puissent être rénovées. Soutenir la reconversion de sites industriels et de monuments en cohabitations.
- 41 **Soutien financier** : Prêts bon marché, bonification de l'intérêts pour les prêts et/ou donner une garantie de l'état sur les prêts aux associations qui réalisent des projets de cohabitation et qui remplissent les conditions nécessaires.
- 42 **Coaching professionnel** : Encourager le coaching et un soutien professionnel, par exemple avec un soutien financier.
- 43 **Ecobonus** : Un écobonus pour les personnes qui cohabitent, et qui, de cette façon, épargnent de l'espace, peut être un contrepoids pour la diminution d'un revenu par exemple pour le chômage.
- 44 **Structure coopérative juridique** : Les points de blocage (*knelpunten*) de la structure juridique des coopératives doivent être résolus.
- 45 **Plus d'attention pour les groupes cibles** : Développer des stratégies qui aident l'accès à la cohabitation pour les groupes cibles spécifiques tels que les jeunes, les plus âgés, les familles mono-parentales, les personnes plus démunies ou les personnes qui ont besoin de soins.
- 46 **Logements sociaux** : Travailler en collaboration avec le logement social. Les sociétés de construction de logements sociaux et autres acteurs doivent s'habituer à la cohabitation, pour que les points critiques soient détectés et qu'un projet pilote puisse être lancé.

#### MESURES POUR RENFORCER LE PARTAGE ET LA RÉPARATION DE BIENS

- 47 **Reconnaître le fait que l'échange et la réparation peuvent réaliser certains objectifs par rapport à la gestion des déchets** (prévention, réparation, réutilisation), aux matières premières et à l'intégration sociale. Ceci est indispensable pour intégrer l'échange et la réparation dans les programmes politiques.
- 48 **Soutenir des projets pilotes** : Soutenir le lancement de projets pilotes qui rendraient possible l'échange et la réparation. L'échange de biens est une manière intelligente d'éviter les déchets, et doit donc être considérée pour les actions et projets développés dans les programmes politiques (gestion de l'environnement ou de politique locale).
- 49 **Impliquer l'économie sociale** : Etudier comment l'économie sociale peut être impliquée dans les initiatives d'échange et de réparation. La réparation est une activité qui crée de l'emploi, mais également les services d'échange ou d'emprunt sont des filières qui ont besoin d'emplois peu qualifiés.
- 50 **Stimuler l'innovation** : Il faut stimuler l'innovation, non seulement chez les nouveaux employeurs mais aussi dans les entreprises existantes, pour qu'ils puissent convertir leur offre de produits en une offre de services.
- 51 **Combattre l'obsolescence programmée** : Beaucoup d'appareils sont conçus pour qu'ils ne tiennent pas aussi longtemps que possible techniquement. Quand on partage, l'intensité de l'utilisation est plus élevée, ce qui fait en sorte que certains appareils ne fonctionnent pas aussi longtemps que possible à cause de la redondance planifiée.
- 52 **Mettre de l'espace à disposition** : Facilitez les initiatives de partage ou de réparation au niveau local en mettant des moyens ou de l'espace à disposition, et en communiquant les initiatives aux citoyens.

53 **Stimuler l'entreprenariat local** : Stimuler et soutenir l'entreprenariat local autour du partage ou de la réparation. Ceci est possible en mettant une infrastructure à disposition, en cherchant activement des endroits adaptés, en introduisant une monnaie locale qui peut être utilisée pour les initiatives d'échange.

54 **Mode d'emploi pour la réparation et l'entretien** : Les consommateurs et les réparateurs professionnels doivent être capables de réparer des appareils. Pour cela il est nécessaire de livrer un mode d'emploi complet pour la réparation et l'entretien avec tous les nouveaux produits entrant sur le marché.

#### AMÉLIORER LA VISIBILITÉ

55 **Ouverture et communication** : Les recherches démontrent qu'en Flandre les initiatives d'échange manquent de visibilité pour les utilisateurs potentiels. En rassemblant les forces pour communiquer, sous le même nom ou label, le secteur devient visible. Mais il faut aussi une ouverture de la part des canaux du gouvernement et d'organisations qui peuvent offrir un soutien opérationnel, un financement pour les investissements et l'amélioration du potentiel d'innovation. Le gouvernement doit populariser la plus-value que le concept de l'économie collaborative peut avoir.

56 **Utiliser les médias existants** : Il existe beaucoup d'instruments pour informer les citoyens et les entreprises, par exemple *Gids Duurzaam Aankopen*, *Kringloopkrachten van Vlaco*, la communication des gérants des déchets (Fost Plus, Recupel,...),.... Ces instruments doivent être encouragé à incorporer les modèles d'échange dans leur *business model*.

#### LÉGISLATION ET FISCALITÉ

57 **Règles claires sur les revenus et les transactions peer-to-peer** : Pour le moment il existe pas de cadre précis autour des revenus et des transactions peer-to-peer. Ces revenus se trouvent souvent dans la zone grise, et tant que les initiatives gardent leur petite échelle, le fisc ou l'inspection de la TVA n'y accorde peu ou pas du tout d'importance. Mais quand les initiatives d'échange auront du succès et deviendront concurrentes de leurs adversaires classiques, il y aura sans aucun doute de nouvelles discussions autour de la législation et de la fiscalité. C'est déjà le cas pour *AirBnB* et

*Lyft*, deux initiatives d'échange qui ont éveillé l'hostilité du secteur de l'hôtellerie et celui des taxis (ndlr : comme *Uber* à Bruxelles) à cause de la législation peu claire. Pour rendre possible le développement durable des initiatives d'échange il est donc nécessaire de mettre en place une législation équilibrée.

58 **Se baser sur la législation à propos du bénévolat** : La législation sur le bénévolat en Belgique peut être une bonne inspiration pour soutenir l'économie de l'échange et l'intégrer dans la législation. Une législation soutenant l'économie collaborative doit inclure ces différents éléments :

- Ne pas taxer une partie des revenus (financière ou traduite en temps presté)
- La possibilité d'accumuler les dédommagements de bénévolat (ceci est entre autres très pertinent pour les chauffeurs de *Minder Mobiele Centrales*)
- Définir les dédommagements et les frais
- Mettre un maximum aux forfaits pour des frais spécifiques (dédommagement par kilomètres, logement,...)

59 **Cumul avec les allocations de chômage** : Il faut clarifier la question du cumul des revenus des transactions peer-to-peer et des allocations de chômage : les revenus de l'économie collaborative doivent être considérés comme la gestion des biens propres individuels et ajoutés aux allocations. La formulation à propos de l'économie collaborative n'est pas très claire : ainsi, nous avons droit à une allocation quand « l'activité n'est pas effectivement incorporée dans le trafic de produits et de services et que l'activité n'est pas axée sur l'obtention de revenus ». Les revenus de l'économie collaborative pourraient être interprétés comme cette formulation ou comme « activité occasionnelle », et ainsi abolir le droit aux allocations.

60 **Plus de transparence** : En échange pour un cadre clair, et une partie de revenus non taxés, le gouvernement peut demander aux opérateurs de l'économie collaborative d'être transparents. Cette transparence éviterait les excès, comme ceux qui existent aujourd'hui chez *AirBnB* ou chez les entreprises peer-to-peer comme *Lyft*. L'économie collaborative ne serait donc pas un circuit économique « en noir », mais une économie complémentaire à l'économie existante.

## INNOVATION ET SOUTIEN

### 61 Stimuler l'entreprenariat avec l'innovation sociale

**Le fait que le motif principal des initiatives d'échange ait une mission communautaire importante peut être une force comme une faiblesse pour le développement de l'économie collaborative.** Les initiatives avec une mission communautaire garantissent que l'économie collaborative intègre des objectifs communautaires dans le domaine de l'environnement et de l'inclusion sociale au lieu d'avoir seulement un intérêt pour des buts économiques à court terme. Mais cette mission communautaire n'est pas assez combinée avec l'entreprenariat axé sur des modèles économiques durables. Le gouvernement doit faire en sorte que ses canaux d'innovation soient ouverts pour l'innovation sociale venue de l'économie collaborative, et doit encourager et soutenir la recherche de modèles d'échange rentables.

### 62 Soutien structurel

Donner assez d'importance au développement de soutien structurel de l'économie collaborative. Donner des sub-sides seulement pour des projets individuels ne suffit pas pour actionner les changements structurels qui feraient émerger l'économie collaborative.

*Penser le futur, construire des solutions, confronter et diffuser les propositions de l'éologie politique...*

*Etopia accompagne la trajectoire des idées dans la société civile et en politique.*

*Etopia est une asbl reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles comme association d'éducation permanente et centre d'archives privées.*



Espace Kegeljan  
52 av de Marlagne  
5000 Namur  
+ 32-81-22 58 48  
info@etopia.be



### 63 Stimulez et rassemblez la recherche et l'innovation

**Pour le développement de modèles d'échange qui fonctionnent il est nécessaire de stimuler la recherche dans plusieurs domaines : étude sur les besoins des consommateurs, mécanismes juridiques et fiscaux, technologie appropriée, l'impact sur le plan social, économique et écologique,...** Cette recherche est pour le moment très dispersée ou même inexistante.

### 64 Points de soutien et de communication

Lancer des programmes spécifiques autour de l'économie collaborative auprès des points de soutien ou de communication pour l'entreprenariat (social), comme *Flanders DC* ou *Sociale Innovatiefabriek*.

### 65 Adjudication de marché

Elargir le cadre des adjudications de marché et la politique d'achats durables à l'offre de services. Les autorités et administrations sont un moteur important pour la percée de nouveaux marchés. En se concentrant sur les résultats que l'on veut atteindre pour les critères sur les achats publics, les services d'échange peuvent être jugés sur la même base pour l'achat de produits.

## POUR ALLER PLUS LOIN

*Synthetic Overview of the Collaborative Economy*, P2P Fundation et Orange Labs

### NOS AUTRES PUBLICATIONS :

*Leçons et défis de l'économie collaborative*,  
Philippe De Leener

*La place du marché dans l'économie belge*,  
Bruno Kestemont

*Actes du colloque : Les biens communs, comment (co) gérer ce qui est à tous ?*

Voir aussi : économie, économie collaborative, biens communs

**TOUTES NOS PUBLICATIONS  
SUR [www.etopia.be/publications](http://www.etopia.be/publications)**